

Question écrite du 27 septembre 2017 de M. Eric Bertinat: «Pavillon de la danse: le Conseil administratif a-t-il étudié d'autres modes de financement?»

La présence du Pavillon de la danse à la place Charles-Sturm devrait être toute provisoire, même si le coût de sa construction est significatif. D'après le Conseil administratif, le Pavillon de la danse «a été envisagé dans une perspective constante d'économie de moyens et de recherches des solutions les plus efficaces».

Habituellement, lors de la réalisation d'infrastructures culturelles d'importance majeure, les collectivités publiques s'efforcent de trouver des sources de financement autres que celles provenant des deniers publics. A titre d'exemple, la reconstruction du Théâtre de Carouge, d'un coût total de 54,4 millions, ne sera pas intégralement prise en charge par la commune de Carouge. Sur les 54,4 millions, 13,6 viennent de fonds privés et 10 du Canton de Genève.

Curieusement, alors que la scène contemporaine genevoise est présentée comme «particulièrement dynamique et reconnue sur le plan national et international», l'exposé accompagnant la demande de crédit destiné à la construction d'un Pavillon de la danse reste muet quant à un éventuel financement par des partenaires privés, par d'autres communes ou par le Canton. Etant donné le rayonnement «national et international» de la danse contemporaine genevoise qui draine des spectateurs en provenance d'autres communes que la nôtre, un cofinancement avec des communes voisines, l'Association des communes genevoises (ACG), les communes de France voisine ou même la Confédération pourrait être envisagé. Enfin, un soutien du Canton par le biais de la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton en matière de culture n'est pas inenvisageable et pourrait être approfondi.

Ma question est la suivante:

Quels efforts ont été déployés par le Conseil administratif en vue de parvenir à un cofinancement du Pavillon de la danse avec les communes voisines, l'ACG, le Canton, les communes de France voisine, la Confédération ou par le mécénat?